



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE L'EURE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Evreux, le 3 juin 2014

Remise des prix du Concours National de la Résistance et de la Déportation

Dominique SORAIN, préfet de l'Eure, remettra le mercredi 4 juin 2014 à 15h, salle Claude Monet de la préfecture, les prix du Concours National de la Résistance et de la Déportation.

Le Concours national de la Résistance et de la Déportation a été institué officiellement en 1961 par Lucien Paye, alors ministre de l'éducation nationale, à la suite d'initiatives d'associations d'anciens résistants et déportés. Il est organisé à deux échelons : les meilleurs travaux sont sélectionnés et récompensés **à l'échelle départementale, puis nationale.**

Ce concours s'adresse aux collégiens et lycéens et a pour objectif de sensibiliser les jeunes au souvenir des sacrifices consentis pour le rétablissement des valeurs républicaines, de développer le sens du devoir de mémoire, les valeurs de la liberté, de la démocratie et le respect de la dignité humaine. C'est également une manière de rendre hommage aux hommes et aux femmes résistants.

Le thème choisi cette année est « **La Libération du territoire et le retour à la République** ». 194 élèves, appartenant à 11 établissements (7 collèges, 3 lycées et un lycée agricole), ont participé au concours.

Le concours national de la Résistance et de la Déportation est un outil d'éducation civique pour le présent. Il s'inscrit dans le parcours civique qui tout au long de sa scolarité, permet à l'élève de prendre conscience de son statut de citoyen, de ses droits et devoirs et du lien indissociable entre la liberté et la responsabilité.

[Contact presse](#) : service départemental de la communication interministérielle 02.32.78.27.33 / 27.35